



L'UNSA

CIBLE (ENCORE) LA CGT, D'UNE FAKE NEWS DÉPLORABLE

Démonstration

D'après l'UNSA, l'intéressement versé en juin 2025 aurait été plus élevé si un avenant avait été signé par la CGT en mai 2025

- **FAUX**, car il n'y a jamais eu de négociation pour modifier le calcul de cette prime pour l'année 2025.
- Le scénario qui circule ne pourra être discuté que lorsque la prime d'intéressement sera versée en mai 2026, soit après la clôture de l'exercice comptable 2025 !

Pour la CGT, un avenant avec un seul critère financier garantit une prime plus élevée

- L'accord prévoit un montant plafond de 1200 € par an par salarié-e quand tous les critères sont remplis.
- La rentabilité présentée par EMEIS est volontairement sous-évaluée pour limiter le montant de la prime.
- Pour la CGT, plusieurs critères sont nécessaires pour multiplier les possibilités d'un intéressement important.

Conclusion : celles et ceux qui colportent cette fake news sont les vrai-e-s pyromanes ou des incompetent-e-s.

Le mécontentement des salarié-e-s n'existerait pas si les propositions de la CGT avaient été prises en compte par la direction d'EMEIS :

- ▶ Augmenter le montant plafond de la prime d'intéressement (2500 € par an et par salarié-e)
- ▶ Réévaluer la rentabilité du groupe selon le seul critère de l'activité et augmenter le % du montant cible redistribué
- ▶ Mettre des pénalités contraignantes (sur les taux d'accidents du travail, d'absentéisme et de CDI)

Pendant que l'UNSA répand des Fake News, la CGT défend les intérêts des salarié-e-s et continue à porter avec force leurs voix :

Loin de tout bloquer, la CGT subit l'entrave d'autres organisations syndicales qui :

- Gardent le silence face aux fermetures de plusieurs établissements en France (Marignane, Rognac...),
- Se taisent quand des établissements sont vendus à la découpe en Belgique ou au Pays Bas,
- Restent muettes quand la direction augmente de manière scandaleuse les salaires de ses dirigeants tout en appelant les salarié-e-s à se serrer la ceinture,
- Refusent les expertises sur les conditions de travail proposées par la CGT (Décembre 2024),
- Boycottent la demande de recours judiciaire de la CGT suite aux révélations de l'expertise comptable des anciens élu-e-s aux CSE (600 000€ sont bloqués en dévolution sur les comptes du CSE Central pour risque URSAAF).

La CGT, un syndicat résolument dans l'action quand la direction EMEIS annonce la cession de deux établissements, situation inédite en France !

- La CGT quitte immédiatement la réunion CSE Central pour organiser la résistance avec les collègues ! Pendant ce temps là... les autres organisations dont l'UNSA restent en instance avec la direction !
- Les élu-e-s CGT obtiennent le déplacement du Directeur des Relations Sociales siège sur site et obtiennent qu'EMEIS s'engage à examiner les possibilités de mobilités internes pour permettre aux salarié-e-s qui le souhaitent de rester dans le groupe.

**VOUS AVEZ CONFIANCE EN NOUS, NOUS RESTONS À VOS CÔTÉS.
ENSEMBLE, NOUS SOMMES PLUS FORTS AVEC LA CGT !**